

LE XAMONTOIS

Journal communal

Etat civil

Mariage de Carole-Anne et Matthieu

Le 20 Août a eu lieu le mariage de Carole Anne De Libérali et Matthieu Godel
Félicitations aux jeunes mariés



Dans ce numéro

Edito _____ 1
Conseil municipal du 04/09 ___ 2
Informations diverses _____ 3

Dates importantes



10 sept à 10h :
Cérémonie du ma-
quis

10 sept:
Marche populaire de la
Xamontoise

16 et 17 sept :
Journées du patrimoine



QRCode pour
accéder à la
page ILLIWAP de
la commune



Mairie de XAMONTARUPT

03.29.33.20.21
commune@xamontarupt.fr

Ouverture du secrétariat le Mercredi et le Jeudi
de 9h00 à 12h00

CONSEIL MUNICIPAL du 4 septembre 2023

Etaient excusés : Marilyne JITTEN et Hubert HOUBERDON

Approbation du précédent compte-rendu

Le conseil municipal APPROUVE le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2023.



DELIBÉRATIONS

Rénovation de l'éclairage public

Concernant la rénovation de l'éclairage public, la commune a obtenu une subvention dans le cadre des Fonds Verts à hauteur de 80% sur une base de 20000€. Le municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise CITEOS. 40 points lumineux sont concernés par ce projet.

Droit de préemption

Le conseil municipal décide de faire valoir son droit de préemption sur les parcelles suivantes :

- ◆ Parcelles A309 et A622 pour une surface de 1 289 m²
- ◆ Parcelles A 724-727-734-771-845-850-851 pour une surface de 1ha 61a 91ca

Protection incendie et travaux divers

Dans le cadre de la préparation du programme des travaux d'entretien et d'investissement pour 2024, le conseil municipal autorise le maire à déposer des demandes de subventions auprès de :

- la préfecture : DETR et les Fonds Verts pour la protection incendie
- le Conseil départemental pour les travaux divers de voirie.

Distraction de parcelles forestières

Suite à l'arpentage du chemin au secteur des Haut de Celles, il convient de retirer de la forêt communale les parcelles A1107 et A1014 pour une surface de 222m²

INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de la Perception de Bruyères

La commune sera désormais rattachée à la perception de Gérardmer. Les administrés pourront toujours se renseigner à l'espace France Services à Bruyères.

Pour la mairie, un interlocuteur de la DGFIP tiendra une permanence dans les locaux de la communauté de communes

L'ONF est en train de reprendre le plan d'aménagement de la forêt qui sera effectif pour fin 2024.

Fibre optique

La fibre optique est commercialisée depuis le 4 septembre. Chacun prendra contact avec son opérateur.

Relevé des compteurs d'eau

Les compteurs d'eau seront relevés à partir du 15 septembre.